AR Prefecture

047-214701955-20220929-DEL982022-DE
Reçu le 05/10/2022
Publié le 05/10/2022

MARCHES PUBLICS ADAPTES
PROCES-VERBAL DE LA C.A.O. spécifique aux M.A.P.A.
CHOIX DES ATTRIBUTAIRES - DECISION

A - Identification du pouvoir adjudicateur

COMMUNE DE NERAC BP 113 47600 NERAC. T 05 53 97 63 53. mail: juridique@ville-nerac.fr

B - Objet de la consultation.

MARCHE RESERVE D'OPERATIONS DE GESTION ET D'ENTRETIEN DE SITES EXTERIEURS COMMUNAUX
(Jardins, Voiries, Espaces verts et Infrastructures)

M.A.P.A. N° 2022/8411Z/ GARENNE/03/2ANS/lot unique

C - Déroulement de la consultation.

- Publicité : A.A.P.C. publié le : 04/05/2022 dans La Vie Economique du Sud-Ouest /Affichage Mairie le 04/05/2022 /Profil acheteur de la Commune : *demat-ampa.fr*, mise en ligne le 10/ 05 /2022

- Date et heure limites de réception des candidatures : mardi 07 juin 2022 à 14h00

- Date et heure de l'ouverture des plis: 14 juin 2022

D - Composition de la commission d'appel d'offres spécifique aux MAPA

Le secrétariat sera assuré par : M. Patrick GOUJON, conseiller municipal
Lors de sa réunion en date du 16 septembre 2022, la commission d'appel d'offres spécifique aux M.A.P.A., régulièrement convoquée le 13/09/2022 était composée comme suit :

D1 - Membres à voix délibérative :

Nom et prénom	Qualité	Titulaire Suppléant
M. Nicolas LACOMBE	Maire	Excusé
M. Patrice DUFAU	Adjoint au Maire	Excusé
M. Thierry BOZZELLI	Conseiller municipal délégué	
Mme Edith BUSQUET	Conseillère municipale	Pouvoir
Mme Nolhwenn GREGOIRE	Conseillère municipale	ABC
M. Patrick GOUJON	Conseiller municipal	

AR Prefecture
047-214701955-20220929-DEL982022-DE
Reçu le 05/10/2022
Publié le 05/10/2022

M. Hugues DAVID (Si suppléant)	Conseiller municipal	

D2 - Membres à voix consultative :

Nom et prénom	Qualité
J. Philippe LABATUT	D.S.T.
Anne SEILLAN	Service juridique
Sébastien CARION	Service cadre de vie

E - Fonctionnement de la commission d'appel d'offres spécifique aux MAPA :

Le quorum est atteint : ~~NON~~ OUI

La commission d'appel d'offres spécifique aux MAPA peut ~~ne peut pas~~ valablement délibérer.

Secrétariat de la commission d'appel d'offres spécifique aux MAPA :

F -Rappel des candidatures admises

Une seule candidature a été reçue, et admise à la suite de la procédure, celle de l'Association d'insertion AGIR VAL D'ALBRET 47600 NERAC

G - Choix des attributaires.

Après avoir pris connaissance du rapport d'analyse des candidatures, la commission d'appel d'offres spécifique aux MAPA, est en mesure d'attribuer le marché à:

AGIR VAL D'ALBRET 47600 NERAC 90 768 € TTC/an

F3 -: Autres remarques

Résultat des votes : §Pour : 05 Contre : 0 § Abstentions : 0

H - Signature des membres de la C.A.O. spécifique aux MAPA

Nom et prénom	Signature
Nicolas LACOMBE	Excusé
Patrice DUFAU	Excusé
M. Thierry BOZZELLI	
Mme Edith BUSQUET	pouvoir
Mme Nolhwenn GREGOIRE	Abs
M. Patrick GOUJON	
M. Hugues DAVID (si remplace un titulaire)	